

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 06600

Numéro SIREN : 904 928 405

Nom ou dénomination : 4B'S

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2022 sous le numéro de dépôt 9774

9774

25 AVR. 2022

21 B6600

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIÉS

n° de

Quin.

n° de
chrono

4B's

SAS au capital de 100 € (cent euros)

dont le siège social se situe : 37 chemin de montval à la montagne

inscrite au RCS de Versailles sous le numéro 904928405

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 01/04/2022 à Paris.

L'assemblée est présidée par Tariq Bousnana, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Associés présents

Sont présents ou représentés, et ont signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

- Azdine Bousnana, détenant 25 part(s) sociale(s)
- Khaled Bousnana, détenant 25 part(s) sociale(s)
- Mounir Bousnana, détenant 25 part(s) sociale(s)

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts de la société, l'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires.

Documents soumis à l'assemblée

Les documents et rapports suivants ont été soumis à l'assemblée lors de la convocation, et sont mis à sa disposition pour l'assemblée générale :

Démission Du directeur général Mr Azdine Bousnana

Ces pièces ont bien été communiquées dans les délais légaux avant la date de la présente réunion.

Ordre du jour

Plus personne ne demandant plus la parole, sont mises aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Démission du directeur général Mr Azdine Bousnana

Nomination du nouveau directeur général Mr Mounir Bousnana

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'accomplir toutes les formalités consécutives aux décisions prises.

Ces résolutions sont approuvées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à PARIS, le 01 Avril 2022 en 4 exemplaires.

SIGNATURES :

Azdine BOUSNANA



Khaled BOUSNANA



Mounir BOUSNANA



Tariq BOUSNANA

